



Mobilisation générale !

Nos pensions et retraites en danger

Tous dans la rue le 18 octobre

**Retraites et pensions disparaissent,
une « allocation sociale » arrive !**

Les dernières décisions du gouvernement concernant les pensions de retraite aboutissent à un recul social de plus de 70 ans. Dans le PLFSS 2019, la pension de retraite doit rester un droit, acquis par le versement des cotisations, et non devenir une simple « allocation sociale ».

Aujourd'hui ce gouvernement supprime la revalorisation annuelle des pensions. L'évolution des pensions, devenues allocations sociales, est désormais le fait du prince, des possibilités budgétaires, avec l'objectif de les faire baisser drastiquement.

Le Président Macron, élu en promettant que le « pouvoir d'achat des retraité-e-s serait préservé », nous considère comme des « nantis », diminue le pouvoir d'achat, voire les pensions et veut mettre fin à l'acquis des retraites.

Il applique maintenant aux personnes retraitées ce qu'il veut faire avec sa réforme de retraite à points en 2019. Tout le monde est concerné, actifs, futurs retraités, actuels retraités !

**Il veut encore baisser
le pouvoir d'achat !**

Il veut revaloriser les pensions, comme les prestations sociales, de seulement 0,3 % en 2019 et 2020, alors que les prix ont augmenté de 2,3 % ces 12 derniers mois.

Des prestations sociales, comme l'APL, ne suivront plus l'inflation et contribueront à la baisse du pouvoir d'achat.

Ce n'est pas acceptable !

En 3 ans, un mois de pension a été pris dans la poche du retraité

Exemple concret d'un ou une retraitée qui percevait en décembre 2017 la pension moyenne de 1 376 € bruts.

Sans compter les pertes du passé (gel des pensions, taxes CASA et CRDS), à partir du 1^{er} janvier 2018, la perte est de :

1,7 % avec la CSG
+ 1,7 % selon l'estimation de la hausse des prix pour 2018.
= 561 € de perte de pouvoir d'achat pour l'année 2018.

Si le gouvernement limite à 0,3 % la revalorisation des pensions, pour une inflation estimée à 1,7 %, ce sera une **perte de 511 € par an** en 2019 et autant en 2020.

**Cela représente plus de 1 500 € sur trois ans !
Tout le monde perd plus d'un mois de pension.**

**Frapper les retraitées et retraités :
un choix politique**

Les millions d'euros pris dans nos poches ne sont pas perdus pour tout le monde :

- suppression de l'ISF,
- baisse de l'impôt sur les sociétés (jusqu'à 25 % en 2022),
- baisse de 1,8 point de la cotisation famille,
- baisse annoncée des cotisations patronales maladie de 6 points en 2019,
- Suppression de « l'exit tax » (6 milliards d'euros), etc.

Manifestons massivement le 18 octobre

En manifestant le 18 octobre, exigeons :

- **La suppression de la hausse de la CSG** qui pénalise les retraités et retraitées de 4,5 milliards d'euros et fait baisser le taux de remplacement de 2,5 % en net pour les retraité-e-s depuis cette hausse. Nous demandons l'inscription de la suppression de cette hausse dans le PLFSS 2019.
- **La revalorisation de toutes les pensions**, par la fin du gel des pensions, le rattrapage des pertes subies, le refus du 0,3 % 2019-2020.
- **L'indexation des pensions sur les salaires** et un minimum de pension au SMIC pour une carrière complète.
- **Le maintien des pensions de réversion**, sans conditions de ressources.
- **La prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la sécu** et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre du service public.

Exprimez votre colère, fâchez-vous :

- **Signez la pétition** disponible sur internet pour exiger le retrait de l'augmentation de la C.S.G. <http://www.retraitesencolere.fr/>
- **Manifestez le 18 octobre** pour exiger l'augmentation des pensions. Le futur Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 (PLFSS) doit prendre en compte cette exigence.

AUSSI L'INTERSYNDICALE APPELLE A UN RASSEMBLEMENT A 15 HEURES DEVANT LA PREFECTURE D'ANGOULÊME

(1, Rue de la préfecture)

Une délégation demandera à rencontrer Mme la préfète de la Charente et y déposer une motion